

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un février, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à Roquevaire sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

**Objet :** Désignation membre du Bureau – Région SUD

**Délibération n° : 440-2024**

**Membres en exercice : 38**

**Membres présents : 20**

**Pouvoirs : 8**

**Excusés, absents : 10**

**Secrétaire de séance :** Marie-Pierre EMERIC

**Présents(es):**

Laurence BRULEY

Philippe SCHELLENBERGER

Laetitia TREMOUILHAC

Denise REY

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Jacques PAUL

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Simone CALLAMAND

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Suzanne ARNAUD

Marie-Laure PONCHON

Georges BOTELLA

**Pouvoirs :**

**Monsieur Ollivier ARTUPHEL**, délégué de la commune de Nans-les-Pins, a donné pouvoir Monsieur Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers ;

**Monsieur Roger ANOT**, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux ;

**Monsieur Vincent AYALA**, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur ;

**Monsieur Georges LUVERA**, délégué de la commune de Trets, a donné pouvoir à Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur ;

**Monsieur Jean-Yves DOLISI**, délégué de la commune de Riboux, a donné pouvoir à Madame Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes ;

**Monsieur Didier REAULT**, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var ;

**Madame Véronique MIQUELLE**, déléguée du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var ;

**Madame Jacqueline BOUYAC**, déléguée de la Région Sud-PACA, a donné pouvoir à Monsieur Georges BOTELLA, délégué de la Région Sud-PACA.

Une autre vie s'invente ici

**Excusés(es), absents(es) :**

Madame Céline ROUSTAN, Monsieur Jean-Raymond NIOLA, Madame Cathy SILVY, Madame Sophie LEMETER, Madame Virginie PHELIPPEAU, Madame Josiane GALIZZI, Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Monsieur François de CANSON.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Madame Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune associée de Roquefort-la-Bédoule ; Monsieur Jean-Jacques LEBBOS, Président du Conseil de Parc ; Jean-François RICHON, Service Expertise écologique & Paysage du Pôle transition écologique & énergétique de la Métropole Aix-Marseille-Provence ; Monsieur Philippe SUSINI, chargé de mission Environnement du département des Bouches-du-Rhône ; Monsieur Patrick PEQUIGNOT du service ingénierie ENS du département du Var.

Equipe du Parc : Monsieur Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Madame Amandine CARRÉ, Responsable administrative et financière ; Monsieur Thierry DARMUZEY, Responsable du pôle Paysage, biodiversité et gestion de l'espace et Chargé de mission Patrimoine naturel.

Vu :

- \* L'article 14 des statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- \* La délibération n°23-0724 du conseil régional de la Région SUD en date du 18 décembre 2023.

Le conseil régional de la Région SUD par délibération du 18 décembre 2023, a procédé à la désignation d'un nouveau représentant titulaire au sein du comité syndical du Parc en remplacement d'un ancien représentant titulaire qui était également membre du Bureau syndical.

Conformément aux statuts du PNR, il est prévu que la Région SUD désigne deux représentants pour siéger au Bureau syndical du PNR parmi ses délégués siégeant au comité syndical.

En l'espèce, la Région SUD a délibéré pour que M. Georges BOTELLA remplace Mme Jacqueline BOUYAC pour siéger au Bureau syndical du PNR.

Le Bureau syndical est présidé par le Président du Syndicat mixte qui est membre de droit du Bureau syndical. La composition du bureau est, à la suite du remplacement énoncé ci-dessus, la suivante :

Collectivité	Délégué
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Georges BOTELLA
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	François DE CANSON
Département du Var	Marie-Laure PONCHON
Département des Bouches-du-Rhône	Didier RÉAULT
CA Provence Verte	Jean-Michel CONSTANS
CA Sud Ste Baume	Suzanne ARNAUD
Commune de Gémenos / Collège Ouest	Henri BERGE
Commune de Sainte-Zacharie / Collège Ouest	Claude FABRE
Commune de Rougiers / Collège Nord	Patrice TONARELLI
Commune de Plan d'Aups Sainte-Baume / Collège Nord	Carine PAILLARD
Commune de Belgentier / Collège Est	Roger ANOT
Commune de la Celle / Collège Est	Jacques PAUL
Commune de la Cadière d'Azur / Collège Sud	Robert DELEDDA
Commune de Signes / Collège Sud	Helene VERDUYN

Le Comité,

Où, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**-PREND** acte de la désignation du délégué de la Région SUD membre du Bureau syndical  
comme énoncé ci-dessus ;

**-DECLARE** M. Georges BOTELLA installé dans ses fonctions de membre du Bureau syndical.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Michel Gros'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a landscape and a figure. The text around the seal reads 'Parc naturel régional de la Sainte Baume' at the top and 'syndicat mixte' at the bottom, separated by two small stars.

Michel GROS